

Communiqué de presse

Le 02 avril 2015,

Auberge des Migrants - Calais Ouverture et Humanité - Salam - la Cimade - Emmaüs-France - Emmaüs-Europe - Emmaüs-International - France Terre d'Asile - Médecins du Monde - Salam - Secours Catholique Caritas France

Calais : les associations dénoncent un « non-accueil » organisé

Sous la menace d'une intervention policière, une partie des migrants de Calais fuient en toute hâte, depuis quelques jours, pour aller s'installer dans la plus grande improvisation à proximité du centre Jules Ferry, alors qu'aucun aménagement n'est encore prévu pour assurer les besoins primaires : manger, se laver, dormir, se protéger.

Quand croissent dans la société les réactions de repli et d'intolérance, c'est à la façon dont les autorités traitent les plus fragiles que s'apprécie l'attention portée aux valeurs de la République, et d'abord à celle de la Fraternité. Aussi, dans le contexte que nous connaissons, nos associations tiennent à exprimer le sentiment d'incompréhension et de colère qui les envahit face à l'absence de toute considération et du plus élémentaire respect des personnes dont les pouvoirs publics font preuve à l'égard des exilés de Calais.

S'il faut reconnaître les avancées positives que représente l'ouverture du centre d'accueil de jour « Jules Ferry », comment comprendre le chantage à la pression policière dont les représentants de l'Etat usent depuis quelques semaines, en lançant un ultimatum aux exilés pour qu'ils « déménagent » tous sur le terrain « toléré » à proximité du centre de jour ?

Comment ne pas être consterné de constater que ce terrain « toléré » est une ancienne décharge ? Qu'il se situe à plusieurs kilomètres du centre de Calais et confirme ainsi la mise au ban des exilés ? Qu'il a été identifié depuis plusieurs mois par les pouvoirs publics – Etat, préfecture, mairie – comme offrant la possibilité d'un aménagement a minima, mais qu'aucune mesure n'a été prise pour procéder à la moindre installation de survie : ni point d'eau, ni toilettes, ni électricité, ni abri ? Est-ce ainsi que la France traite les exilés ?

Dans l'attente de la mise en place de solutions dignes que nous appelons toujours de nos vœux - des maisons des migrants à taille humaine sur l'ensemble des sites de la région concernés par la présence des exilés - ; nous demandons avec force au Gouvernement, au ministre de l'Intérieur et à la Maire de Calais de donner sans tarder des instructions afin :

- Que soit aménagé à minima le terrain toléré au Sud du centre Jules Ferry, avec eau potable, éclairage, et sanitaires. Des installations permettant une mise à l'abri digne doivent être mises en œuvre immédiatement.
- Que soit proposée une autre mise à l'abri à l'ouest de la ville. Il est illusoire et dangereux de penser que tous les exilés se concentreront en un seul lieu. Ce serait source de tensions.
- Que soit prévu un accès à un hébergement à tous les demandeurs d'asile, y compris pour ceux placés en procédure « Dublin », et à un accompagnement immédiat et dédié, en dehors de Calais.

Le sort actuel qui leur est réservé, ce « non-accueil organisé », cette façon de traiter des hommes et des femmes dont le seul tort est d'avoir dû quitter des pays ravagés par la guerre, la misère ou la violence sont une honte pour la république et pour nous tous !

Nous en appelons aux autorités locales, régionales et nationales afin que le vivre ensemble et le respect de tous ne soient pas davantage mis à mal et bafoués les jours prochains.

Contact presse Secours Catholique : Djamila Aribi : 06-85-32-23-39